

**97.4 EMPLOI
SAS
au capital de 2.580.000 euros
1 rue Lislet Geoffroy
97490 Sainte-Clotilde
453 656 654 RCS Saint-Denis**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
de SAINT-DENIS (REUNION)**

Dépôt du : 28/10/13

N° 2013 A 5540

RC : 2004 B 456

DECISION DU PRESIDENT DU 1er MARS 2013

L'an deux mil treize et le premier mars, SARL MEDIAFI, représentée par son cogérant, Monsieur Maximin CHANE KI CHUNE, Président de SAS 97.4 EMPLOI, a pris la décision suivante relative à la nomination d'un Directeur général délégué de la société suite à la démission de Monsieur Jean-Jacques CHAROLAIS.

A compter du 1er mars 2013, Monsieur Boris CHANE KI CHUNE est nommé Directeur général délégué pour une durée égale à celle des fonctions du Président.

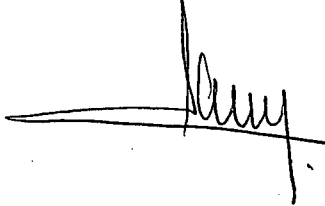
Monsieur Boris CHANE KI CHUNE intervenant aux présentes déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par les lois sur l'assainissement des professions commerciales.

Monsieur Boris CHANE KI CHUNE, Directeur général délégué, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou extrait des présentes afin d'effectuer les formalités nécessaires.

Fait à Saint-Denis, le 1er mars 2013 en 4 exemplaires.

**SARL MEDIAFI
Président**



**Boris CHANE KI CHUNE
Directeur général délégué**

